

## NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

## Suivez votre formation chez ECF PRO BOUSCAREN Nîmes en toute confiance

Nos certifications et agréments vous garantissent des contenus et systèmes d'évaluation de qualité.



Agrément préfecture pour les permis BE, B96, C1, C, CE, D, N° E 15 034 0014 0 délivré par la préfecture de l'Hérault.

Agrément pour l'organisation de session d'examen conduisant aux Titres professionnels d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.



Arrêté portant agrément pour dispenser la Formation Initiale Minimale Obligatoire, l a formation continue et la Formation complémentaire « passerelle » des conducteurs de transport routier de marchandises et conducteur de transport en commun sur route. « FIMO/FCO » marchandises et voyageurs par le préfet de la région Occitanie.

Agrément pour la préparation du certificat professionnelle des conducteurs taxi, leur formation continue ainsi que les formations à la mobilité des conducteurs Taxi dans le département du Gard. Numéro 23-002



Certification ISO 9001 version 2015 "applicable aux OF" N2017/77354.9 (Certification collective).



L'ECF est certifiée Qualiopi.